

Saint-Constant – Suivi de la situation de la COVID-19

FAITS SAILLANTS DU 9 JUIN 2020

Pour faire suite aux points de presse donnés aujourd'hui par le premier ministre du Canada Justin Trudeau et par le premier ministre du Québec François Legault, la Ville de Saint-Constant tient à résumer les faits saillants.

Du côté du premier ministre du Canada, Justin Trudeau

Le premier ministre a débuté la conférence de presse d'aujourd'hui en faisant une brève mise à jour relative aux équipements de protection :

- Un contrat a été signé avec une entreprise pour les produits chimiques utilisés pour le dépistage;
- Un contrat a été conclu avec une entreprise de Dorval qui veillera à fournir un nombre important de blouses médicales (1 200 000 blouses);
- Un contrat a été conclu avec une autre entreprise canadienne qui s'affaira à concevoir des couvre-chaussures (15 millions) et des lingettes désinfectantes (5 millions);
- Samedi dernier, un navire transportant 160 000 litres de désinfectant à mains est arrivé à Vancouver. Nous attendons 7 autres navires;
- Nous avons 1 million de visières et 7 millions de paires de gants en route vers les provinces;
- Le premier ministre a annoncé la création d'un site Web de centre d'approvisionnement en matériel de protection;
- Plusieurs propositions ont été envoyées au gouvernement du Canada quant à de possibles innovations en matière de protection individuelle.

Prestation canadienne d'urgence (PCU)

- En réponse à une question d'une journaliste relativement à la possibilité de prolonger la PCU pour une période de quatre mois, M. Trudeau a répondu qu'à chaque étape le gouvernement étudie les mesures. La PCU a été mise en place pour aider les gens qui n'avaient plus aucun revenu. Ceci a pu aider 8 millions de personnes. Évidemment, dans les mois à venir, la PCU ne sera plus nécessaire. Cette période de transition, où certaines entreprises sont toujours fermées, devra être étudiée, afin de vérifier si la PCU demeure utile malgré tout;
- À la fin de la période de 16 semaines de la PCU, certaines personnes n'auront rien. Même si l'économie commence à reprendre, le gouvernement sait que les gens auront encore besoin d'aide et il continuera d'appuyer les citoyens. Des mesures seront prises et annoncées dans les prochains jours;
- Questionné quant aux fraudeurs, le premier ministre a annoncé qu'il y aurait des changements dans tous les programmes. Ils seront ajustés pour répondre aux besoins des Canadiens. Quant à la PCU, le gouvernement a pris la décision d'envoyer l'argent au plus grand nombre de gens possible. C'est pourquoi il n'y a pas eu de vérifications. Or, par la suite, des mesures devront être mises en place afin de contrer la fraude et les erreurs. Évidemment, si des gens ont fait une erreur, ils devront rembourser, mais ne seront pas punis. Des mesures devront aussi être prises pour les criminels qui fraudent et qui tentent d'en profiter illégalement : il y aura de lourdes amendes et des peines de prison;
- Questionné au sujet de ce qui l'avait poussé à faire un projet de loi pour punir les fraudeurs, M. Trudeau a précisé que rien n'avait changé. Il savait qu'une faible proportion de personnes allaient en profiter pour frauder le système. Or, à l'époque, le but était de fournir la PCU le plus rapidement possible;
- Questionné quant à son plan pour que les gens utilisent davantage la subvention salaire, M. Trudeau a souligné qu'au départ, le plan était que les gens soient confinés. Donc, lorsqu'il n'y avait plus de lien entre les employeurs et les employés, les gens n'avaient pas le choix d'arrêter totalement de travailler. Le premier ministre ne voulait pas que les citoyens sortent de leur domicile pour tenter de trouver un emploi activement. De ce fait, il savait que l'utilisation de la PCU serait supérieure à celle de la subvention salariale. Or, peu à peu, les citoyens vont retourner au travail, ce qui amènera un mouvement vers la subvention salariale. Des modifications seront apportées au système, graduellement, à cet effet.

Divers

- Samedi dernier, le gouvernement a partagé un projet de loi avec les partis de l'opposition. Cette loi visera à soutenir les personnes handicapées, à soutenir davantage de travailleurs, et à garantir que les Canadiens qui n'arrivent pas à respecter certains délais judiciaires, comme la faillite, ne soient pas injustement punis;
- La pandémie a été difficile pour plusieurs entreprises. Même avec la reprise, certaines d'entre elles ont des problèmes de liquidité. Une ligne téléphonique a donc été lancée par le gouvernement afin d'obtenir de l'aide d'un comptable ou d'un conseiller financier : 1 866 989-1080;
- En réponse à une question sur une possible mise à jour économique, M. Trudeau a affirmé être transparent en offrant des réponses sur les mesures annoncées. Or, quant aux mises à jour, il s'avère ardu, dans la situation actuelle, de faire quelconque prévision. Il s'agit d'une situation sans précédent;
- On prévoit un déficit important. Les taux d'intérêt sont à un taux historiquement bas. Le premier ministre a démontré qu'il était là pour les citoyens, grâce aux différentes mesures prises, afin que l'économie puisse éventuellement rebondir. Le Canada est entré dans la crise avec une position financière bien meilleure que certains pays du G7. M. Trudeau souligne que le service de la dette sera plus bas. Il se penche actuellement sur la prospérité économique à long terme;
- Quant à M. Tabbara, qui fait face à des accusations sérieuses (voies de fait, harcèlement, introduction par effraction), le premier ministre affirme qu'il vient d'en être informé. Personne ne le savait avant vendredi. Dès lors, des étapes ont été faites afin que M. Tabbara se retire du gouvernement libéral du Canada;
- Caméras sur les policiers : Il y a des questions de logistique et de coûts. Or, ces considérations sont des défis pouvant être relevés.

Du côté du premier ministre du Québec, François Legault :

État de situation

- 45 nouveaux décès (5 029 décès au total);
- 53 047 cas confirmés (138 de plus);
- 961 hospitalisations (diminution de 18);
- 117 personnes aux soins intensifs.

CHSLD

- Un malheureux cap a été franchi aujourd'hui, soit celui de 5 000 victimes. C'est beaucoup de personnes et 90 % d'entre elles étaient dans des résidences pour soins de longue durée;
- Le premier ministre rappelle qu'il se fait un devoir de régler la situation dans les CHSLD. Il souligne, encore une fois, que les différents gouvernements n'ont pas agi assez rapidement. La principale difficulté était le manque d'employés dans le réseau et la campagne massive de recrutement du gouvernement vise à régler ce problème. Les personnes recrutées seront formées en prévention des infections;
- Le premier ministre mentionne qu'en tant que société, nous devons tirer les leçons suivantes de cette situation :
 - Avoir plus de personnel formé;
 - La capacité de séparer les zones chaudes et les zones froides à l'intérieur des établissements;
 - La nécessité de rénover les établissements.
- Le premier ministre a d'ailleurs annoncé la construction de nouveaux CHSLD qui seront dorénavant appelés Maisons des aînés. Ces établissements comporteront des chambres simples, mais plus grandes;
- Les changements qui seront opérés dans le réseau auront un coût important. Le premier ministre dit que nos aînés le méritent et que c'est aussi une question de fierté pour le Québec;

- Quand on regarde la situation, il y a encore beaucoup de décès et de gens qui sont infectés. Toutefois, la tendance au sujet des hospitalisations est clairement à la baisse. Depuis une semaine, on remarque une baisse de 208. Le premier ministre prévient que cela ne veut pas dire que le virus est disparu. Il indique qu'il faut effectivement repartir l'économie, mais il faut aussi être prudents. Pour ce faire, il faut respecter les consignes de distanciation sociale.

Relance de l'économie et projet de loi 61

- Dans les prochains mois, le gouvernement va investir de façon importante pour relancer l'économie;
- Le ministre de l'Économie et de l'Innovation Pierre Fitzgibbon s'est vu octroyer un fonds spécial pour Investissement Québec de 2,6 milliards de dollars afin d'aider les entreprises à relancer leurs activités;
- Le premier ministre mentionne qu'il est important que le plus d'entreprises possible ouvrent leurs portes et que le taux de chômage, qui est présentement à 13,8 %, baisse;
- Pour le programme d'investissement dans les infrastructures, prévu dans le projet de loi 61, le premier ministre dit que, lorsque le secteur privé ne peut pas être au rendez-vous, il faut que les gouvernements en fassent plus;
- Ainsi, M. Legault affirme que son gouvernement va investir dans les infrastructures. Il dit qu'il ne faut pas voir cela comme une dépense, mais bien comme un investissement;
- M. Legault dit qu'il n'a jamais eu l'intention d'adopter le projet de loi 61 sans l'accord des trois partis de l'opposition;
- Il cible deux inquiétudes chez les partis de l'opposition et les chroniques dans les médias :
 - Le maintien des évaluations gouvernementales;
 - Un retour à la situation de collusion et de corruption qui prévalait avant la commission Charbonneau.
- Pour la première inquiétude, il assure que l'idée est de ne pas réduire les exigences, mais bien les délais des analyses environnementales qui peuvent prendre jusqu'à 9 mois;
- Pour la deuxième inquiétude, M. Legault indique que personne au Québec ne veut revenir à la situation qui a mené à la commission Charbonneau. Le gouvernement veut s'assurer que les contrats soient octroyés en bonne et due forme. Le but est seulement encore une fois de réduire les délais.
- Sur ce point, le premier ministre dit qu'il ne peut pas croire que le gouvernement et les parties de l'opposition ne pourront pas s'entendre sur des balises pour que les processus soient plus rapides tout en évitant de réduire les critères environnementaux et de retomber dans la corruption. Il veut lancer un message aux autres partis pour que tout le monde travaille ensemble. Il se dit même prêt à allonger la session parlementaire afin d'adopter le projet de loi 61 avec l'accord des autres partis;
- M. Legault a terminé en mentionnant qu'il y avait une urgence d'agir pour relancer l'économie. Il dit qu'il faut, notamment, rénover les CHSLD et remettre au travail les gens de l'industrie de la construction qui ont moins de travail du côté du privé.

Divers et période des questions

- À la suite d'une question sur la durée de l'urgence sanitaire, le premier ministre dit que la durée de 2 ans qui est avancée n'est pas prévue dans le projet de loi 61. Le gouvernement est prêt à discuter avec les partis de l'opposition;
- Le premier ministre dit que le Québec a besoin du projet de loi 61 pour les projets d'infrastructure d'importance comme les hôpitaux et les autoroutes. Il dit que si on veut que tout le secteur de la construction soit au travail cet été, il faut que les modalités soient moins contraignantes. Le gouvernement est prêt à des aménagements pour s'assurer que les exigences soient respectées notamment du côté environnemental;
- Concernant la lutte contre le racisme, des annonces seront faites dans quelques jours. M. Legault veut trouver des moyens de faire disparaître le racisme complètement au Québec dans tous les domaines;
- Pour la représentativité dans la fonction publique, le premier ministre dit qu'il veut que le gouvernement détermine des objectifs lors des prochaines embauches;
- Pour les tenanciers de bars qui menacent de désobéir aux consignes de déconfinement, le gouvernement dit qu'il prendra les mesures pour faire respecter la loi;

- Pour la distanciation de 2 mètres, le directeur national de santé publique, D^r Arruda, explique que c'est par prudence que cette distance a été adoptée malgré que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande 1 mètre. Pour le moment, le gouvernement est en train d'évaluer pour revoir la distance à maintenir entre les personnes. Il mentionne que le risque de contamination chute de façon importante à partir de 2 mètres;
- Questionné sur les poursuites contre la *Loi sur les mesures d'urgence*, notamment celle de M^e Guy Bertrand et de la fondation qui le soutient, le premier ministre dit que les mesures prises étaient nécessaires et qu'elles étaient inspirées de ce qui se faisait un peu partout dans le monde. Le gouvernement dit qu'il a pris les mesures de confinement dans l'intérêt supérieur des Québécoises et des Québécois en se basant sur la science.

Nous vous remercions pour votre solidarité, votre mobilisation et votre collaboration face à cette crise. Pour toute question, consultez le site Web quebec.ca/coronavirus ou composez le **1 877 644-4545**.

Nous continuerons à vous tenir informés de façon régulière sur l'évolution de la situation sur notre site Web au saint-constant.ca et sur nos médias sociaux. Abonnez-vous aussi à nos **alertes BCITI** pour être informés en temps réel au saint-constant.b-citi.com.

Nous vous invitons également à lire nos [communiqués précédents](#) pour connaître tous les éléments à retenir et toutes les mesures qui ont été mises en place, et ce, jusqu'à nouvel ordre.